

Comment éviter les effets contre-productifs des assurances climatiques ?

16 novembre 2017

Les risques liés aux aléas météorologiques sont un sujet croissant d'inquiétudes pour les agriculteurs, notamment à cause du changement climatique. Pour les gérer, de plus en plus de pays mettent en place des assurances dédiées, qui compensent les pertes des agriculteurs en cas d'événements climatiques extrêmes. Dans un article publié en septembre dans la revue *Global Environmental Change*, des chercheurs allemands et américains passent en revue la littérature consacrée (études de cas dans divers pays) aux impacts de ces mécanismes d'intervention sur les décisions des agriculteurs et donc sur les agro-écosystèmes. Ils identifient des effets potentiellement contre-productifs des assurances climatiques et suggèrent quelques principes de base pour la conception de ces instruments économiques.

Les agriculteurs gèrent différemment les risques, en fonction notamment de leurs attitudes face aux aléas, du contexte environnemental et des revenus du foyer. Dans ce cadre, l'introduction d'assurances climatiques peut modifier les décisions d'usage des terres et de pratiques agricoles. Ces changements dépendent du type d'assurance proposé (par exemple, assurance contre le risque climatique, les variations de rendements ou les fluctuations du revenu) et ils affectent le flux de services écosystémiques produits, comme l'illustre la figure ci-dessous. Les auteurs identifient notamment deux impacts négatifs potentiels. Les assurances peuvent favoriser l'adoption de pratiques agricoles et de choix de production plus risqués, qui réduisent la résilience des agrosystèmes (par exemple passage à des cultures de rente aux dépens de cultures résistantes aux sécheresses) ; elles peuvent également favoriser l'expansion des surfaces cultivées dans des zones écologiquement vulnérables.

Rôle des assurances et interactions avec les systèmes socio-écologiques



Source : *Global Environmental Change*

Les auteurs proposent quelques améliorations de ces assurances agricoles : reconnaître et promouvoir la diversification comme outil de gestion du risque, à l'instar de ce que fait depuis 2015 le Whole Farm Revenue Program américain ; concevoir les contrats sans évincer les stratégies de gestion du risque pré-existantes ; favoriser leur accès aux exploitations produisant des bénéfices écologiques. Par exemple, des subventions à la souscription d'assurances pourraient être versées aux exploitations adoptant des pratiques durables.

Estelle Midler, Centre d'études et de prospective

Source : [Global Environmental Change](#)